

## ■ VIVIERS

**«Spectacle de danse «Vibration 2» à la chapelle St Roch**  
Vendredi 3 juin 2022 à 19h30, la Compagnie Veraz (Yvan Gascon) vous présente sa nouvelle création à la Chapelle du Clos Saint-Roch, 5 place de la Plaine à Viviers. «Vibration 2», par la Veraz C<sup>e</sup> Danse, est un spectacle de danse, fruit de la restitution d'une année de recherche et de travail avec les hôpitaux de jour du Teill, Montélimar et le CATTP de Pierrelatte.

Tarif plein 10 €, réduit 5 €. Infos et réservations au 06 30 10 89 15.

## Musique manga au théâtre



Le théâtre était bien plein, lundi soir, pour le concert «Projet manga» du Conservatoire Ardèche Musique et Danse.

Les élèves de Viviers et du Teill ont interprété des musiques de dessins animés manga tels que «Co-

bra». Pour accompagner la musique, des images des dessins animés en question étaient diffusées sur l'écran derrière les instrumentistes. Un bon moment, et une belle prestation des musiciens.

## Festival de la B-D les 4 et 5 juin

## Venez rencontrer les 25 auteurs

C'est la fête de la BD ce week-end à Viviers avec la seconde édition du Festival de la BD et avec une affiche très alléchante. La 1ère édition en juin 2021 a connu un joli succès avec environ 8000 festivaliers, tous les espoirs sont donc permis pour la suivante.

Toujours sous la direction artistique de Sylvie Moretto, ce 2<sup>e</sup> festival aura lieu les 4 et 5 juin et conserve les mêmes fondamentaux avec plus de vingt auteurs de renom invités, qui pour certains, proposeront, en plus des dédicaces, des rencontres et des performances en direct. Venez les rencontrer et découvrir leurs ouvrages. Le festival se déroulera dans le cadre de la cour d'honneur de l'hôtel de ville (monument classé), point de départ de visites guidées gratuites invitant à découvrir ou redécouvrir la riche et patrimoniale de la commune.

Friand de BD, le jeune public tout particulièrement ciblé avec des activités spécifiques : atelier dessin avec les auteurs (en amont avec les écoles, le centre de loisirs, les accueils périscolaires... et lors du festival) et il y



L'affiche du festival

aura le concours «Dessine ton caleçon !» pour les enfants.

Deux stands librairie seront sur place. Vous pourrez admirer les dessins de Jean Bastide (Boule & Bill), des panneaux sur la création d'une BD et une exposition sur Princesse Sarah...

On retrouvera aussi un village gourmand pour se restaurer (artisans locaux). Et pour le samedi soir, un programme festif mettra la bonne humeur.

Les organisateurs espèrent un nombreux public auquel chacun est invité à se joindre.

## ■ VIVIERS Collectif contre le changement des adresses

## Des habitants qui restent mobilisés

Le collectif contre le changement des adresses de Viviers a adressé au maire une pétition contre le changement des adresses.

Les signataires sont motivés et veulent étendre leur démarche à d'autres quartiers qui auraient fait remonter aussi leur mécontentement.

«Notre démarche en est arrivée à la par votre négligence à ne pas écouter, échanger ou simplement répondre à nos différentes demandes», souligne dans un communiqué le collectif, insatisfait suite à la réunion du 22 février avec la mairie et qui met en cause des «réponses évasives» fournies courant mars... Le collectif reste mobilisé

contre ces changements d'adresses en mettant en cause «la perte des noms de nos quartiers, la nomination de routes, voies ou impasses avec de nouveaux noms sortis arbitrairement, ainsi que de grossières erreurs ou non-sens sur déferents cas qui nous sont remontés. En 2014 donc il n'y a pas si longtemps, nous avions reçu un courrier avec les N<sup>o</sup> attribués à chaque habitation, ce qui était une bonne chose. Aujourd'hui tout remettre en cause nous met en colère.»

Le collectif dénonce un manque de concertation avec les comités de quartier en rappelant qu'il avait proposé lors de la réunion du 22 février de

travailler avec les services techniques et les comités de quartier afin de satisfaire tous les habitants de leurs noms de rue, voie, impasses etc. Réponses de votre adjoint En vain, selon lui.

«Ce travail a été fait dans beaucoup de communes de France et les élus se sont retrouvés les manches en se partageant le travail. Ils se sont réunis avec les habitants et ont trouvé des compromis » souligne le collectif en regrettant que ce travail n'ait pas pu se mettre en œuvre sur Viviers. Et de conclure à l'adresse du maire : «Nous le collectif, restons mobilisés et sommes toujours prêt à vous entendre sur le sujet.»

## Un nouveau président chez les chasseurs de l'Acca



Les chasseurs de l'association communale de chasse agréée étaient réunis en assemblée générale ce vendredi soir salle de l'Orangerie à Viviers.

Après 34ans de présidence, Meur Dose Auguste n'a pas souhaité se représenter.

Après vote, un nouveau bureau fut donc élu. Le nouveau président qui prend le relais est donc Philippe Riffart. A ses côtés, on trouve

comme secrétaire Arnaud Jean Noël, comme trésorier Broche Jean Pierre et comme membres Bayle Jérôme, Broche Lionel et Witt Philippe.

Les équipes de chasse gros gibiers ont été reconduites. Une note explicative suivant l'arrêté préfectoral sera distribué lors de la distribution des cartes de chasse le 29 juillet et le 9 septembre au local de chasse équipe Soubey-

rand à Paurretères.

A noter que les chasseurs après la fermeture ne restent pas inactifs, loin de là. Ils entretiennent les chemins posent les clôtures pour limiter les dégâts de sanglier sur les terres agricoles car les dégâts sont à leur charge. Un sanglier a été offert par une équipe pour la Rebouille de la fête de la Renaissance qui aura lieu le 26 juin prochain...



L'RA26SU140